

---

**Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale (AGS) tenue à 10h30, le 4 octobre 2014, au deuxième étage de l'Hôtel de ville de Sutton.**

**Présences.** Jean Ducharme, Jean Marsolais, Michel Guibord, Robin de Leeuw, Louis Dandenault, Claude Laporte, Roland Degani, Hélène Cabana, David Jennings, Manon Rivest, Laval Perreault, Françoise Guenette (selon la feuille des présences en annexe).

Le président Roland Degani souhaite la **bienvenue** à tous et déclare l'assemblée ouverte.

**1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.** Après une courte consultation, Roland Degani et Michel Guibord sont respectivement nommés président et secrétaire de l'assemblée.

**1.a Intervention d'un membre.** Monsieur Laval Perreault intervient dès le début de la présente assemblée pour affirmer que celle-ci serait irrégulièrement tenue car tout organisme à but non lucratif doit abroger ses anciens règlements généraux avant d'en proposer de nouveaux. Monsieur Perreault souligne que cette procédure est acceptée par le Comité sectoriel québécois de la main-d'œuvre (CSMOESAC). Il prétend que les administrateurs ont adopté en catimini les nouveaux règlements généraux sans en informer officiellement les membres, ce qui serait inacceptable et contraire à la Loi.

En réponse, Monsieur Roland Degani affirme que le CA a respecté ses règlements généraux dans sa démarche. Monsieur Perreault quitte alors la salle.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.** L'ordre du jour proposé est adopté à l'unanimité sur proposition de Madame Claude Laporte, appuyée par Monsieur Jean Ducharme (document en annexe).

**3. Présentation et étude des nouveaux règlements.** C'est à la demande du CA que Monsieur Jean Marsolais a révisé les règlements généraux jugés périmés d'Espace Sutton. Le président explique aux membres que le conseil d'administration a étudié attentivement les règlements généraux projetés et que les administrateurs les ont acceptés à l'unanimité et sans modifications. Monsieur Marsolais commente ensuite les principaux changements et répond aux questions des membres présents.

**4. Adoption des nouveaux règlements.** L'assemblée adopte à l'unanimité les nouveaux règlements généraux sur proposition de Robin de Leeuw et appui de Manon Rivest (voir annexes)

Monsieur Jean Ducharme témoigne alors de la reconnaissance de tous les membres à l'endroit de Monsieur Marsolais pour son excellent travail de révision.

**5. Levée de l'assemblée.** L'assemblée est levée à 11h35 après proposition de Mesdames Claude Laporte et Françoise Guenette.

Michel Guibord, secrétaire. (mjpg.14.11.19)